2007-04388/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Musée du Bas-Saint-Laurent

La ministre de la Culture et des Communications invite le Musée à mettre en œuvre un plan de restructuration

Québec, le 7 décembre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, invite le Musée du Bas-Saint-Laurent à mettre en œuvre un plan de restructuration en partenariat avec les différents acteurs du milieu local et régional. Cette proposition a été faite par les autorités du Ministère lors d'une réunion à laquelle avaient été conviés le directeur du Musée, M. Guy Bouchard, le président du conseil d'administration, M. Roch Belzile, une représentante du ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord, une représentante du député de Rivière-du-Loup, un conseiller municipal de Rivière-du-Loup, M. Jean-Guy Dionne, ainsi que le directeur général de la Ville, M. Jacques Poulin.

Cette rencontre fait suite à une première ronde de discussions sur la situation financière du Musée du Bas-Saint-Laurent qui a eu lieu en octobre dernier et au terme de laquelle le Ministère avait engagé un conseiller indépendant pour établir un diagnostic et trouver des pistes de solutions aux problèmes vécus par le Musée.

S'appuyant sur les recommandations du rapport, le Ministère attribue donc au Musée une aide financière de 100 000 $ pour poursuivre ses activités, mettre en œuvre un plan de restructuration et engager un expert-conseil. De plus, une aide ponctuelle de 200 000 $ est accordée prioritairement pour la réalisation de l'exposition « Intersections », un projet structurant, générateur de revenus autonomes, dont les retombées escomptées jugées substantielles devraient contribuer à la survie du Musée. Cette somme sera versée à la condition que l'institution recueille une somme équivalente auprès du milieu. Le Ministère invite donc tous les partenaires du Musée à s'engager financièrement dans sa relance.

Rappelons que le Musée du Bas-Saint-Laurent est reconnu et soutenu pour son fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications. Sa subvention annuelle de 166 184 $ est accordée en vertu du programme Soutien aux institutions muséales. Au cours des trois dernières années, le Musée a également reçu des subventions totalisant près d'un demi-million.

Les conclusions du rapport

Reconnaissant d'emblée les forces de l'institution, dont la valeur des collections, les liens avec sa communauté, le souci d'innover et le rayonnement, tant sur le plan régional que national, le rapport de l'experte-comptable mandatée par le Ministère identifie les causes des difficultés financières du Musée et présente des recommandations pour remédier à la situation. Ses conclusions ont été présentées à la rencontre d'aujourd'hui. En substance, le rapport établit que les causes de la

crise financière sont de nature opérationnelle et conjoncturelle. Sur le plan des opérations, le document met notamment en évidence le manque de contrôles budgétaires dans la gestion par projet et les pratiques de gestion à risque de la direction du Musée. Le rapport fait aussi un constat plus général sur le manque de rigueur dans l'administration des fonds. Le déficit accumulé impose, selon l'auteure du rapport, un plan de restructuration rigoureux.

L'experte-comptable a également indiqué les actions à mener dans des délais assez brefs, soit payer les fournisseurs, rembourser la dette à court terme et finaliser l'exposition « Intersections ». Pour ce faire, elle recommande que les partenaires du Musée, dont le Ministère et la communauté du Bas-Saint-Laurent, contribuent à sa relance en participant au remboursement de la dette et à la restructuration financière et organisationnelle de l'institution, en consolidant son financement et en assurant la rentabilité des projets.

En apportant son expertise et cette aide financière totale de 300 000 $, le Ministère souhaite voir le Musée du Bas-Saint-Laurent, en partenariat avec le milieu local et régional, jouer pleinement son rôle dans sa région et dans le réseau des institutions muséales du Québec.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007